

25 juin 2024

Herbe Hebdo N°16

Conseil collectif sur la production fourragère à destination des élevages de Côte-d'Or

Les repères pour gérer les prairies

Somme de températures cumulées depuis le 1 ^{er} février (base 0°-18°)	200 - 220 °C *	300 - 350 °C	500 - 550 °C	700 - 800 °C	1000 °C	1200 °C	1400 °C	> 1400 °C
	Apport d'azote	Mise à l'herbe	Fin déprimage Epi 5 cm	Fauche précoce Epi 10 cm – Début épisaison	Foin précoce Début floraison	Foin moyen Floraison	Foin tardif médiocre Début grainage	Grainage



Foins : un créneau avant fin juin ?

Cette semaine les prévisions météo semblent enfin annoncées un créneau pour faire les foins en espérant que les précipitations des derniers jours permettront une portance suffisante.

Nous vous vous conseillons de réaliser des analyses de fourrages avant l'hiver afin de connaître la densité énergétique (UF/UEB) de ces derniers.

Sommes de températures et cumuls pluviométrie au 23/06/2024				
Stations	Base février	Pluviométrie 7 jours	Pluviométrie mois juin	Pluviométrie 2024
BESSEY-EN-CHAUME	1458	31	62	545
CHATILLON-SUR-SEINE	1643	66	105	613
JOURS-LES-BAIGNEUX	1563	31	75	540
LA ROCHEPOT	1533	46	81	560
MASSINGY-LES-VITTEAUX	1524	40	66	523
MONTBARD	1711	89	124	638
NICEY	1683	117	153	677
UGES	1697	35	59	400
PAGNY-LE-CHATEAU	1748	35	87	475
POUILLY-EN-AUXOIS	1578	21	55	545
RECEY-SUR-OURCE	1612	44	83	678
SAINT-MARTIN-DU-MONT	1454	32	60	565
SAINT-PRIX-LES-ARNAY	1573	18	43	545
SAULIEU	1429	26	61	681
SEMUR-EN-AUXOIS	1624	57	85	535
TIL-CHATEL	1603	38	64	427

Communes	Croissances en kg MS /ha /j
Blaisy Bas	20
Etalante	38
Hauteroche	27
Origny	24
Semur en Auxois	19
Tarsul	25

L'accès à l'eau n'est toujours pas limitant pour les pâtures alors la pousse se maintient à des niveaux enviables pour la saison. La portance est toujours un problème ainsi que les refus importants lié à une hauteur d'entrée de parcelle souvent trop élevée. Une fauche de nettoyage permettra des repousses plus homogènes et de meilleures qualités.



Rédaction : Ophélie COLLARD – Tel : 06.06.50.97.31
Amélie POULLEAU – Tel : 06.87.85.06.99

Info Fourrages est disponible sur www.alyse-elevage.fr, www.yonne.chambagri.fr,
<https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/cote-dor/>

25 juin 2024

Herbe Hebdo N°16

Conseil collectif sur la production fourragère à destination des élevages de Côte-d'Or

Gestion de l'herbe : comment remettre en état les prairies piétinées ?

Dans un grand nombre de cas, les fortes pluies de ce printemps ont engendré des conditions de portance très limites dans les prairies pâturées conduisant à du piétinement et à leur dégradation. Voici quelques informations techniques pour les restaurer et les entretenir.

1. Broyer ou faucher les refus



La présence de refus ou d'herbe couchée voire piétinée est une des caractéristiques de bon nombre de prairies pâturées ce printemps. Il est indispensable de faucher ces refus pour permettre un redémarrage rapide et régulier des repousses. **Faucher ou broyer ?** la décision dépendra du volume des refus. S'il est important, la faucheuse est une bonne alternative : elle assure un débit de chantier élevé et permet d'exporter les résidus et de les valoriser en fourrage d'appoint pour des animaux à faibles besoins.

Dans tous les cas, le but est de réaliser une coupe franche (couteaux bien affûtés), pas trop rase (7-8 cm) pour favoriser un redémarrage rapide de la végétation. En cas de broyage, privilégier un outil qui permette une coupe la plus fine possible avec une répartition la plus homogène. Les gyrobroyeurs sont souvent assez peu adaptés en présence de résidus importants, les broyeurs à axe horizontal seront donc plus appropriés.



2. Nivelier sa prairie en cas de déformation en surface

Le nivellement des prairies est plutôt à envisager sur une terre portante mais pas trop sèche donc plutôt en fin d'été ou en automne.

- L'utilisation d'une herse rotative réglée de manière superficielle permet d'aplanir le sol sans trop dégrader le couvert végétal.
- L'utilisation d'un outil plus agressif (scarificateur, aérateur) à la fin de l'automne peut trouver son utilité en aérant le sol dans le cas d'un compactage très important. Il pourra être suivi d'un passage de rouleau pour rappuyer en surface.

Dans quels cas peut-on envisager de sursemer ma prairie ?

Le **sursemis d'une prairie peut s'envisager à la place d'une destruction complète du couvert prairial dans le cas où la prairie est en partie abîmée à la suite d'un piétinement important de certaines zones**. Il trouve également son intérêt dans les cas où les zones de sol nu sur l'ensemble de la parcelle représentant au minimum un taux de l'ordre de 10 à 15 %. D'autre part, **un sursemis, nécessite de posséder un bon fond prairial**. Au moins 30 % des espèces présentes doivent être des espèces de bonne valeur fourragère (ray-grass anglais, fétuque élevée ou des prés, dactyle, fléole, trèfle, lotier ou encore minette, etc...). En deçà de ce seuil, un resemis est préférable.

Rédaction : Ophélie COLLARD – Tel : 06.06.50.97.31
Amélie POULLEAU – Tel : 06.87.85.06.99

Info Fourrages est disponible sur www.alyse-elevage.fr, www.yonne.chambagri.fr,
<https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/cote-dor/>